

I. ENVIRONNEMENT

Textes réglementaires :

✚ Mise en œuvre des dispositions sur le droit d'accès à l'information environnementale

Une circulaire donne des précisions détaillées sur les modifications récentes apportées à la législation sur le droit à l'information relative à l'environnement (ordonnance du 6 juin 2005, décret du 30 décembre 2005, loi du 13 juin 2006 et décret du 22 mai 2006). Des fiches de synthèse sont annexées au texte.

Texte disponible sur demande auprès de la CCI 90

✚ Modification d'arrêtés type ICPE :

Les arrêtés type des ICPE soumises à déclaration des rubriques suivantes sont modifiés (2550, 2551, 2552, 1414, 1434, 1413, 1172, 1173, 1155, 1111, 1150, 1430, 2564, 2220, 1331).

Les modifications portent sur le contrôle périodique des installations déclarées au titre des ICPE.

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 30 juin 1997 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2550 (Fonderie [fabrication de produits moulés] de métaux et alliages ferreux)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763120A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 30 juin 1997 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2551 (Fonderie [fabrication de produits moulés] de métaux et alliages ferreux)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763121A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 24 août 1998 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations soumises à déclaration sous la rubrique n° 1414 (Installations de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés) et l'arrêté du 7 janvier 2003 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous les rubriques n° 1434 (Installation de remplissage ou de distribution de liquides inflammables) et/ou n° 1413 (Installation de distribution de gaz naturel ou de biogaz) de la nomenclature des installations classées

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763131A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1998 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1172 relative au stockage et à l'emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement A, très toxiques pour les organismes aquatiques

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763128A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1998 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1173 relative au stockage et à l'emploi de substances ou préparations dangereuses pour l'environnement B, toxiques pour les organismes aquatiques

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763129A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 2 mai 2002 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1155 « Agro-pharmaceutiques (dépôts de produits), à l'exclusion des substances et préparations visées par les rubriques n° 1111 et n° 1150, et des liquides inflammables de catégorie A au sens de la rubrique n° 1430 »

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763127A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 21 juin 2004 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n° 2564 relative au nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces (métaux, matières plastiques...) par des procédés utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763123A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 17 juin 2005 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n° 2220 (Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale par cuisson, appertisation, surgélation, congélation, lyophilisation, déshydratation, torréfaction, etc., à l'exclusion du sucre, de la fécule, du malt, des huiles et des aliments pour le bétail, mais y compris les ateliers de maturation de fruits et légumes)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763117A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 6 juillet 2006 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique n° 1331

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763130A>

Arrêté du 19 octobre 2007 portant modification de l'arrêté du 6 janvier 1999 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, modifié par l'arrêté du 26 août 2003

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVN0765981A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 30 juin 1997 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 2552 (Fonderie [fabrication de produits moulés] de métaux et alliages non ferreux [à l'exception de celles relevant de la rubrique n° 2550])

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763122A>

Arrêté du 17 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 13 juillet 1998 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n° 1111 relative à l'emploi ou au stockage de substances et préparations très toxiques

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVP0763125A>

A lire / A voir / A visiter :

Semaine du développement durable 2008 :

La Semaine du Développement durable 2008 se déroulera du 1er au 7 avril 2008. Le thème retenu est : « **Production et consommation durables** ».

Pour participer : www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

II. **SECURITE**

Textes réglementaires :

✚ Rayonnements ionisants et code du travail :

Décret n° 2007-1570 du 5 novembre 2007 relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants et modifiant le code du travail (dispositions réglementaires)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MTST0750576D>

✚ Aptitude à l'usage des produits de construction

Arrêté du 29 octobre 2007 portant application aux panneaux préfabriqués porteurs à base de bois du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770019A>

Arrêté du 29 octobre 2007 portant application aux plaques profilées en fibres-ciment du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770020A>

Arrêté du 29 octobre 2007 portant application à certains kits d'étanchéité pour pièces humides du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770021A>

Arrêté du 29 octobre 2007 portant application aux kits de construction à ossature en béton ou en métal du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770025A>

Arrêté du 29 octobre 2007 portant application aux unités de construction préfabriquées du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770026A>

Avis relatif à l'application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003, concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et de l'arrêté du 29 octobre 2007 appliquant ce décret aux panneaux préfabriqués porteurs à base de bois (directive du Conseil des Communautés européennes 89/106/CEE du 21 décembre 1988)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770408V>

Avis du 29 octobre 2007 relatif à l'application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992 modifié concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et de l'arrêté du 29 octobre 2007 appliquant ce décret aux plaques profilées en fibres-ciment et à leurs accessoires (directive du Conseil des Communautés européennes 89/106/CEE du 21 décembre 1988)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770409V>

Avis relatif à l'application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003, concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et de l'arrêté du 29 octobre 2007 appliquant ce décret à certains kits d'étanchéité pour pièces humides (directive du Conseil des Communautés européennes 89/106/CEE du 21 décembre 1988)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770412V>

Avis du 29 octobre 2007 relatif à l'application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003, concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et de l'arrêté du 29 octobre 2007 appliquant ce décret aux kits de construction à ossatures en béton ou en métal (directive du Conseil des Communautés européennes 89/106/CEE du 21 décembre 1988)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770414V>

Avis relatif à l'application du décret n° 92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets n° 95-1051 du 20 septembre 1995 et n° 2003-947 du 3 octobre 2003, concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et de l'arrêté du 29 octobre 2007 appliquant ce décret aux unités de construction préfabriquées (directive du Conseil des Communautés européennes 89/106/CEE du 21 décembre 1988)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEVK0770415V>

A lire / A voir / A visiter :

✚ Guide PME/PMI : santé et sécurité au travail

La version 2007 du guide « santé et sécurité au travail » à destination des PME / PMI, édité par l'ACFCI, vient de paraître. Il est disponible sur demande auprès de la CCI90.

✚ REACH : Navigator, le nouveau site Internet proposé par l'Agence européenne des produits chimiques

L'agence européenne des produits chimiques (AEPIC - http://ec.europa.eu/echa/home_fr.html) propose un **nouveau site Internet sur REACH à destination des entreprises** : http://reach.jrc.it/index_fr.htm.

Le but de ce site web est d'aider l'industrie et les autorités à comprendre leurs obligations au titre de REACH et de les guider sur la manière de s'y conformer. Le site web comprend 5 éléments:

À propos de REACH

propose une vue d'ensemble des procédures établies par REACH, son champ d'application et les principales obligations des acteurs concernés par REACH

Navigator

un outil informatique visant à aider l'industrie à identifier ses obligations au titre de REACH

Guides techniques

guides d'application des procédures et méthodes de REACH, pour l'industrie et les autorités

Modèles

contient les principaux modèles et formulaires que l'industrie et les autorités peuvent utiliser dans le contexte de REACH (modèle de rapport sur la sécurité chimique, modèle de rapport d'évaluation des substances, modèles de dossiers annexe XV, etc.)

Législation

contient différents textes législatifs en rapport avec la politique de l'UE sur les produits chimiques, dont le **règlement REACH** dans toutes les langues officielles de l'UE

Principaux textes officiels en hygiène et sécurité parus en octobre 2007

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Pdf%20ActuJuridiquetxtOffOct2007/\\$File/ActuJuridiquetxtOffOct2007.pdf](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParReference/Pdf%20ActuJuridiquetxtOffOct2007/$File/ActuJuridiquetxtOffOct2007.pdf)